



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 AVRIL 2026

Numéro	09
Objet	FIXATION DES CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES RELATIVES A L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Rapporteur	Jacky RAGUIN

Date de convocation et d’affichage : 03 avril 2026
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h35.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 133 / Votants : 135

Présents : AUBRUN Olivier, AZZAB Jamila, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BELIN Philippe, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHOT Bastien, BLASSON Christian, BORDIER Grégory, BOURDON Amandine, BOUTRELLE Thierry, BRAUN Jean-Paul, BRAUX Sébastien, BREMENT Jacques, BRET Marc, BRIOT Charline, BROCHET Pierre, CASSONNET Christian, CATERINO Marie-Laure, CAVAILLAC Guy, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, COLLARD Benoît, COPITET Catherine, CORNUMAND Agnès, COURTOIS Armelle, CROPAT Patrice, DEBROUWER Denis, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DELARUE Clément, DENIS Valery, DINIZ Laurence, DOBRAJE Karine, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUMONT Jean-Michel, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, DUXIN Christophe, ERMINI Hervé, FARRUGIA Frédéric, FENEK Karim, FERNANDEZ Sophie, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAPIN David, FREGANS Baptiste, GANTELET Bruno, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GEORGE Yvan, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GOJJARD Pascal, GRILLAT Stéphane, GUILBARD Victor, GUNDALL Philippe, HAINAUD Christian, HELLAL Karim, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HEUILLARD Véronique, HIMEUR Aïcha, HONORE Nicolas, HOUARD Bruno, HUBERDEAU Marie, HUP Carole, JOURNOT Aude, KACZMAREK Elodie, KUZMA Romain, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LEDOUBLE Catherine, LEFEVRE Vincent, LEMOINE, Philippe, LEPRINCE Didier, LEROY Marie-Thérèse, LOUIS Benoît, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Pascal , MANGEON Marielle, MARCHAL Yves, MEIRHAEGHE Jean-François, MILESI Franck, MONT-DESFONTAINES Nathalie, NIEUWMUNSTER Adrien, ORDONNEAU Marie, OUDART Audrey, PAUWELS Cécile, PETER Anthony, PETIT Christine, POIVEZ Kevin, POTTIER Denis, PROVENCE Gérard, RAGUIN Jacky, RANCUREL Marie-Noëlle, RAYMOND Arnaud, RENOIR Gilles, REVOLIO Claudine, ROBERT Julien, ROGER Sylvain, ROUSSELLE Patrice, SAUVAGE Philippe, SCHERRER Luc, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SIMON Eric, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Jérôme, TRESSOU Marie-Hélène, TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice, VAJOU Sabine, VAN DEN BROECKE Bertrand, VIART Jean-Michel, VINCENT Fabien, VINOT Pascal, YANIK Ulku, ZWALD Jérémy

Excusées et ont donné pouvoir : LEMELLE Flavienne à SEBEYRAN Marc, THOMAS Christine à TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
135	0	135	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l’unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 AVRIL 2026

**FIXATION DES CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES
RELATIVES A L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Annexe : Formulaire dépôt de liste

Exposé :

En application de l'article L1414-2 du Code Général Des Collectivités Territoriales, il doit être procédé à la création d'une Commission d'Appel d'Offres, qui est compétente pour choisir le titulaire des marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens mentionnés à l'annexe du Code de la Commande Publique.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE FIXER les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres la Commission d'Appel d'Offres selon les modalités suivantes :**
 - **La liste, établie selon le formulaire en annexe, comprend en principe les noms de 5 titulaires et 5 suppléants, une liste pouvant néanmoins comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à prévoir ;**
 - **Seule une personne dont le nom figure sur la liste est habilitée à la déposer ;**
 - **Les listes doivent être déposées, contre récépissé, auprès du service des Assemblées de Troyes Champagne Métropole, au plus tard à 18h la veille de la séance qui élira les représentants.**

ANNEXE

Commission d'appel d'offres (CAO)

Liste candidate n°

Titulaires	Signature
Nom	
Nom	
Nom	
Nom	
Nom	

Suppléants	Signature
Nom	
Nom	
Nom	
Nom	
Nom	

Déposée le :

Auprès de :

Signature :

.....

Récépissé dépôt de liste

Commission d'appel d'offres (CAO)

Reçu le :

Par :

Signature :